"Rien n'est pire que l'impunité"

Publication : dimanche 1 juin 2014 10:38

L'Essor de la Gendarmerie, juin 2014

Entretien

POLITIQUE

« Rien n'est pire que l'impunité »

Après avoir été dix ans député, douze ans maire, deux ans ministre, Jean-Pierre Sueur est aujourd'hui sénateur depuis treize ans. C'est peu dire que l'ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, chargé des Collectivités locales, a un avis autorisé sur la Gendarmerie et l'actualité qui la touche de près ou de loin.
Nous l'avons rencontré dans son bureau du Sénat.

■ Propos recueillis par Alain Dumait

MAGNONNEAU

MAGNONNEAU

*Sénateur (PS) du Loiret, **Jean-Pierre Sueur**, 67 ans, est le président de la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale du Sénat.*

MAGNONNEAU

« L'Essor » – Quels sont, pour vous, les objectifs de la réforme pénale ?
Jean-Pierre Sueur.– Je pense qu'elle est aujourd'hui indispensable parce qu'il y a de réels dysfonctionnements. Savez-vous que le nombre de décisions d'emprisonnement prises par des magistrats et qui n'ont été suivies d'aucune exécution est égal à 100 000 ? Beaucoup de sanctions ne sont donc pas appliquées, et la réforme pénale voulue par Mme Taubira n'a de sens que par rapport à deux idées simples : premièrement, toute infraction et tout délit doivent donner lieu à une sanction ; deuxièmement, toute sanction doit être appliquée car rien n'est pire que l'impunité. Enfin, il faut que la sanction soit personnalisée. La prison est nécessaire dans notre société, et d'ailleurs la loi prévoit de continuer à créer des places de prison. Mais pour un certain nombre de délits, il faut développer des peines alternatives. Je préfère une diversité de peines toutes exécutées à l'état actuel des choses, où trop de peines sont inexécutées.

« L'Essor » – Qu'en est-il de la récidive ?
Jean-Pierre Sueur.– La détention peut l'engendrer, malheureusement, en particulier dans la circonstance de sorties sèches, c'est-à-dire lorsque quelqu'un a effectué un séjour de plusieurs années en prison et se retrouve sur le trottoir du jour au lendemain. On a observé qu'il y avait moins de récidive en cas de libération conditionnelle ou de sursis avec mise à l'épreuve. C'est pourquoi il y a une chose importante dans cette réforme, c'est l'augmentation du nombre de Conseillers d'insertion et de probation, de manière à ce que les personnes soient accompagnées lorsqu'elles sortent de prison.

« L'Essor » – Considérez-vous que le dualisme qui caractérise la situation actuelle est désormais stable ?
Jean-Pierre Sueur.– Je considère que les rapprochements sont positifs, mais je pense que la Gendarmerie doit garder sa spécificité. Certains voudraient fusionner la Gendarmerie et la Police. Ce serait une grosse erreur par rapport à l'histoire, tout simplement. La Gendarmerie a une histoire, elle a une spécificité, et l'idée de l'uniformité ne serait pas un plus, parce que la Gendarmerie fonctionne bien selon les principes de la Gendarmerie. Je serai donc toujours contre une unification qui se ferait sur la base du plus petit dénominateur commun.

« L'Essor » – La Gendarmerie a des problèmes qui ont un caractère récurrent, et notamment celui du logement.
Jean-Pierre Sueur.– Je pense que les gendarmes doivent être logés par nécessité absolue de service. Aujourd'hui, vu les questions budgétaires que nous connaissons, nous ne pouvons plus nous priver de l'apport des collectivités locales pour construire des logements pour les gendarmes. Les communes, qui n'étaient pas obligées de le faire, ont beaucoup œuvré en ce sens. Je pense que c'est une bonne chose. Bien sûr, je pourrais vous dire que la Gendarmerie nationale relève de l'Etat et que celui-ci doit donc payer à 100 %. Mais on s'est rendu compte qu'à partir du moment où l'on avait décentralisé et dit que les régions s'occupaient des lycées et les départements des collèges, on a vu fleurir beaucoup de constructions et de rénovations dans ces domaines. ■

Une version longue de cet entretien est disponible sur notre site <www.lessor.org/>

16 L'ESSOR DE LA GENDARMERIE NATIONALE » n° 470 » Juin 2014 » www.lessor.org

>> Lire aussi la version longue sur le site de L'Essor

.

Phoca PDF